



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2017-143 ter

PUBLIÉ LE 23 JUIN 2017

TABLE DES MATIERES

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté préfectoral portant publication des tableaux de bord régionaux et départementaux pour les Hauts-de-France des indicateurs socio-économiques afférents aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) et aux services délégués aux prestations familiales (DPF) calculés sur la base des comptes administratifs 2015.



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION
HAUTS-DE-FRANCE

Direction Régionale de
la Jeunesse, des Sports et
de la Cohésion Sociale
Nord-Pas-de-Calais

Pôle des politiques
sociales

**Arrêté préfectoral
portant publication des tableaux de bord régionaux et départementaux
pour les Hauts-de-France des indicateurs socio-économiques
afférents aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM)
et aux services délégués aux prestations familiales (DPF)
calculés sur la base des comptes administratifs 2015**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles R. 314-28 et suivants ;

Vu la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 relative à la réforme de la protection juridique des majeurs ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-1500 du 30 décembre 2008 relatif à la réglementation financière et budgétaire des établissements sociaux et médico-sociaux ;

Vu le décret n°2009-587 du 25 mai 2009 modifié relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;

Vu le décret en date du 21 avril 2016 portant nomination de M. Michel LALANDE en qualité de préfet de la région des Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

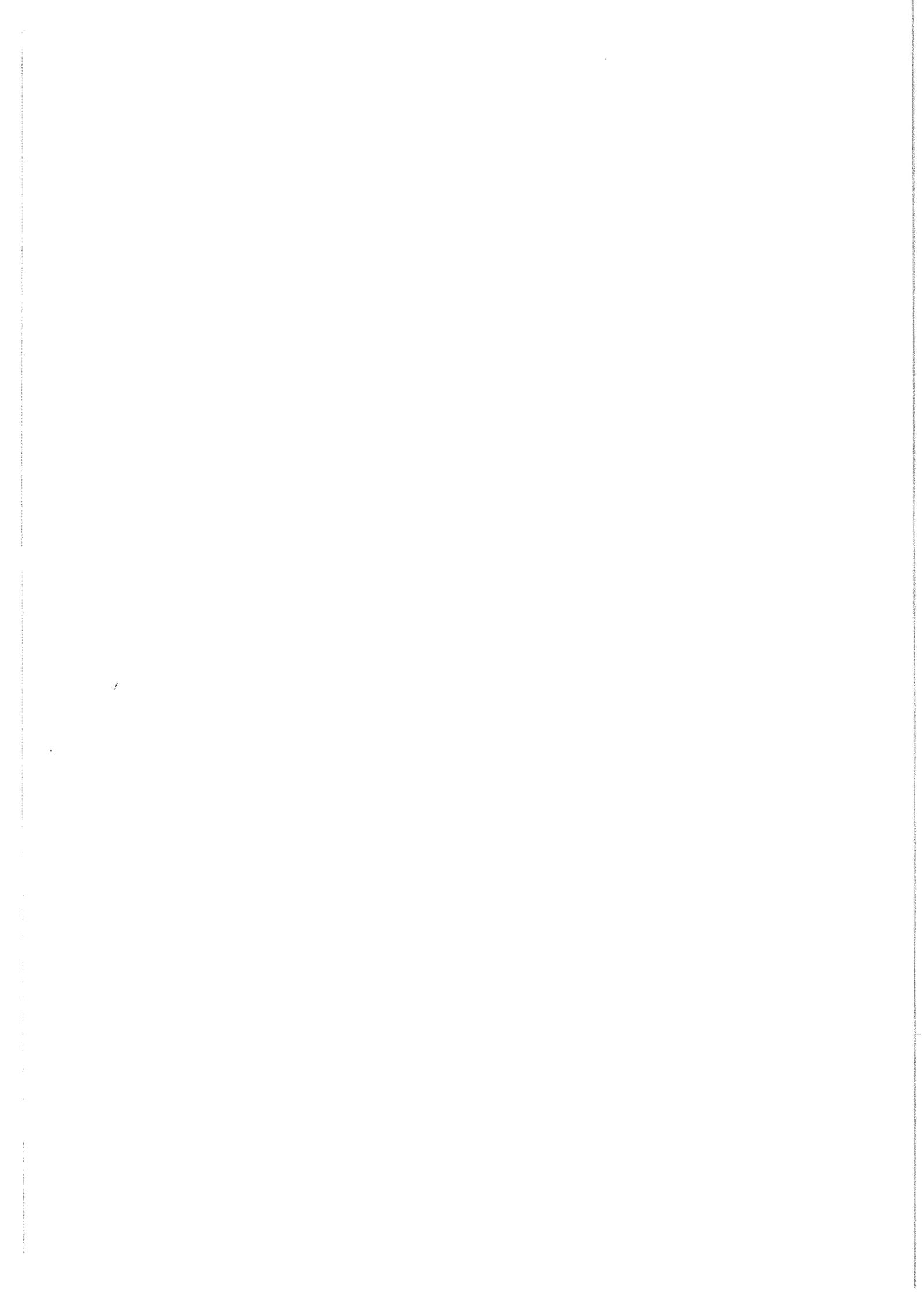
Vu l'arrêté du 22 octobre 2003 fixant les modèles de documents prévus aux articles 9, 12, 16, 18, 19, 47 et 83 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, et des établissements mentionnés au 2° de l'article L.6111-2 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2005 pris en application de l'article R. 314-13 du code de l'action sociale et des familles relatif à la transmission par courrier ou support électronique des propositions budgétaires et des comptes administratifs des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

Vu l'arrêté du 9 juillet 2009 fixant les indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des services délégués aux prestations familiales et leurs modes de calcul pris en application de l'article R. 314-29 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 11 septembre 2015 approuvant le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales Nord – Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2015 approuvant le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales Picardie ;



Vu l'arrêté en date du 28 avril 2017, portant délégation de signature à Madame Magali DEBATTE, secrétaire générale pour les affaires régionales ;

Vu le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales Nord – Pas-de-Calais ;

Vu le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales Picardie ;

Sur proposition du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Hauts-de-France et de la secrétaire générale pour les affaires régionales,

ARRETE

Article 1^{er} – En application de l'article R. 314-31 du Code de l'action sociale et des familles et de l'arrêté du 9 juillet 2009 susvisé, les indicateurs des tableaux de bord, calculés sur la base des comptes administratifs 2015, des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des services délégués aux prestations familiales, pour la Région des Hauts-de-France, pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne :

1° Pour les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs, les indicateurs régionaux sont joints au présent arrêté (annexe 1).

2° Pour les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs, les indicateurs pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne sont joints au présent arrêté (annexes 2 à 6).

3° Pour les services délégués aux prestations familiales, les indicateurs régionaux sont joints au présent arrêté (annexe 7).

4° Pour les services délégués aux prestations familiales, les indicateurs pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne sont joints au présent arrêté (annexes 8 à 12).

Article 2- Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire - CS 62039, 59014 LILLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

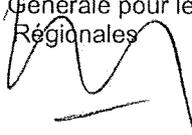
Article 3- En application de l'article R. 314-31 du Code de l'action sociale et des familles, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région des Hauts-de-France.

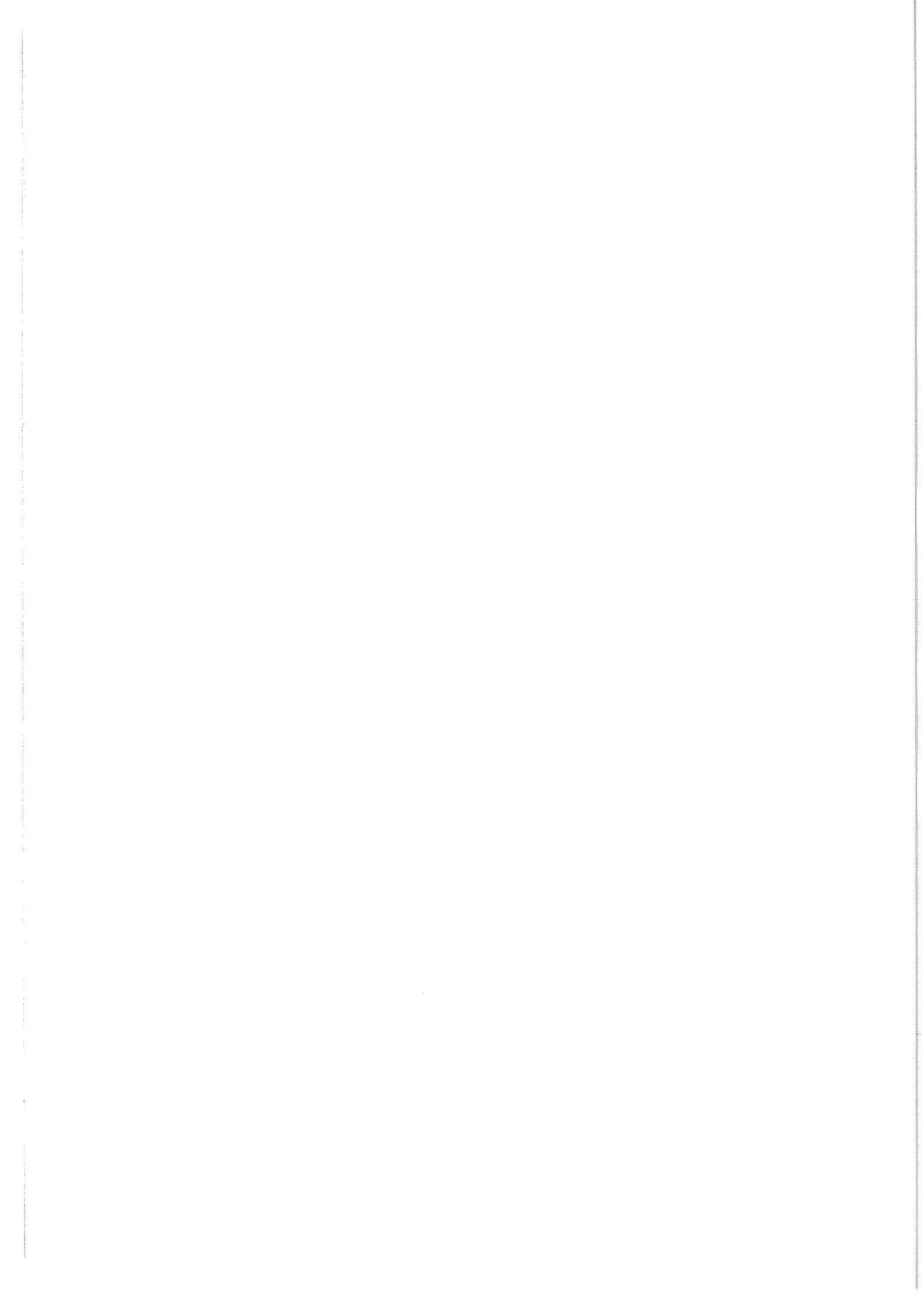
Article 4- Une ampliation du présent arrêté sera notifiée aux directeurs départementaux de la cohésion sociale du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne.

Article 5- La Secrétaire générale pour les affaires régionales, le Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, La Directrice départementale de la cohésion sociale du Nord, le Directeur départemental de la cohésion sociale du Pas-de-Calais, le Directeur départemental de la cohésion sociale de la Somme, le Directeur départemental de la cohésion sociale de l'Oise, le Directeur départemental de la cohésion sociale de l'Aisne ; sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le

Pour le préfet et par délégation
La Secrétaire Générale pour les Affaires
Régionales


Magali DEBATTE



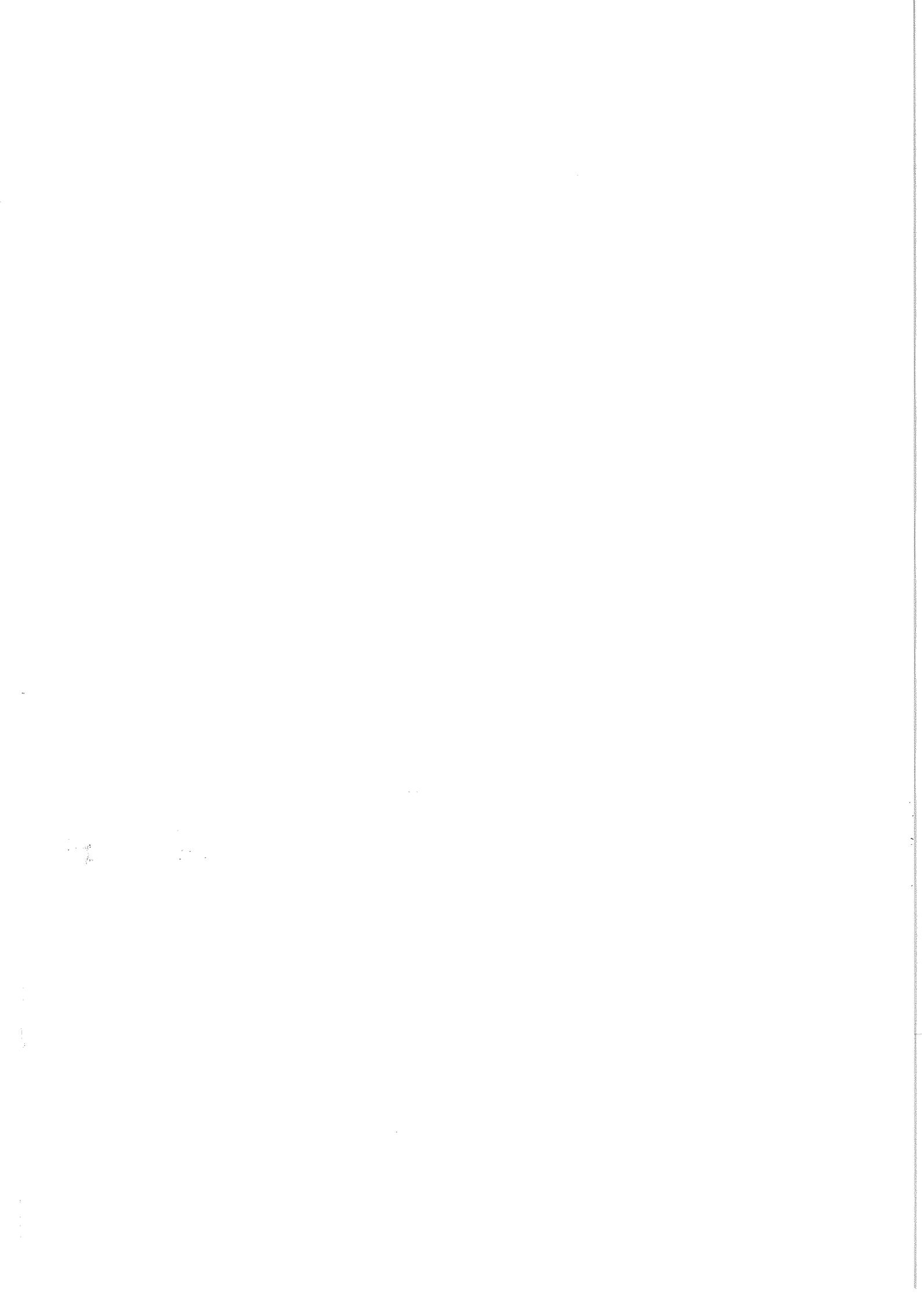
TABLEAUX SYNTHETIQUES DE LA REGION HAUTS DE FRANCE

ANNEXE 1 a : Indicateurs applicables aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs de la région Hauts de France (données 2015)

Indicateurs applicables	Valeurs Moyennes	Valeurs médianes
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,08	10,08
Valeur du point service	13,63	14,06
Valeur du point personnel	11,22	11,18
Valeur du point délégué à la tutelle	5,98	6
Valeur du point autres personnels	4,92	5,04
Nombre de points par ETP	3 814	3851
Nombre de mesures moyenne par ETP	29,37	29,59
Indicateurs de qualification en %		
Niveau I	2,1	2,6
Niveau II	9,4	7,9
Niveau III	63,6	63,3
Niveau IV	18,4	18,5
Niveau V	5,4	6,9
Niveau VI	1,1	0,5
Indicateur de vieillesse technicité	1,21	1,21
Indicateur du temps de formation	34,1	30,3
Indicateur du temps actif mobilisable	0,93	0,92
Coût de l'intervention	28,41	28,16
% d'ETP délégués à la tutelle	56	43,5
% d'ETP autres personnels	44	39,15

Annexe 1B : Indicateurs applicables aux services délégués aux prestations familiales de la région des Hauts de France (données 2015)

Indicateurs applicables	Valeurs Moyennes	Valeurs médianes
Poids moyen de la mesure majeur protégé	20,72	21,09
Valeur du point service	16,73	17,8
Valeur du point personnel	13,59	14,6
Valeur du point délégué à la tutelle	8,43	8,9
Valeur du point autres personnels	5,41	5,8
Nombre de points par ETP	3 734	3423
Nombre de mesures moyenne par ETP	15,87	14,55
Indicateurs de qualification en %		
Niveau I	2,5	2,6
Niveau II	9,6	7,4
Niveau III	67,6	63,3
Niveau IV	12,9	14,9
Niveau V	7,5	6,3
Niveau VI	0	0
Indicateur de vieillesse technicité	1,36	1,32
Indicateur du temps de formation	34,2	28,2
Indicateur du temps actif mobilisable	0,85	0,83
Coût de l'intervention	37,64	38,7
% d'ETP délégués à la tutelle	60,2	59,5
% d'ETP autres personnels	36,4	38,7



Annexe 1 : Indicateurs régionaux des services MJPM – région HAUTS-DE-FRANCE

**Annexe I : Niveau régional (Hauts-de-France) - indicateurs des services
mandataires judiciaires à la protection des majeurs**

Données générales

Exercice 2015	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	37 482	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	37 406	ETP	1 386	Nombre de points	4 656 039
---------------	------------------------------------	--------	---	--------	-----	-------	------------------	-----------

Indicateurs de référence

Exercice 2015	Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,08	Valeur du point service	13,63	Nombre de points par ETP	3 832,47	Nombre de mesure "moyenne" par ETP	29,37
---------------	---	-------	-------------------------	-------	--------------------------	----------	------------------------------------	-------

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

Exercice 2015	Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	11,22	- Valeur du point délégué	5,98	- Valeur du point autres personnels	4,92
---------------	---	-------	---------------------------	------	-------------------------------------	------

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2015
Délégués	ETP	32,59
	en %	56,0%
Autres personnel	en ETP	27,63
	en %	44,0%

Indicateur de qualification en 2015	%
Niveau I (H1/H)	2,1%
Niveau II (H2/H)	9,4%
Niveau III (H3/H)	63,6%
Niveau IV (H4/H)	18,4%
Niveau V (H5/H)	5,4%
Niveau VI (H6/H)	1,1%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2015
nb d'h/ETP	34,1

Indicateur de vieillesse-technicité en 2015	1,21
---	------

2015	Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 814
	Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	6 791
	Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 951

2015		
Nombre de points mesurés au 31/12 (en %)	Nombre de points mesurés au 31/12 (en %)	
MAJ	0,6%	
Curatelle renforcée	43,2%	
Curatelle simple	2,4%	
Tutelle	27,5%	
Sauvegarde de justice	1,9%	
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	21,9%	
Subrogé tuteur ou curateur	0,0%	
TOTAL en %	100%	
TOTAL en nombre	212 520	1 720
Etablissement	27,8%	39,3%
Domicile	69,7%	58,2%
Mesures nouvelles	6,8%	12,1%
Sorties de mesures	2,2%	8,9%

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

Indicateurs d'activité

	2015
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,93

	2015
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	28,41

Annexe 2 : Indicateurs départementaux des services MJP du département du Nord

**Annexe 1 : Niveau régional (Hauts-de-France) - indicateurs des services
mandataires judiciaires à la protection des majeurs**

Données générales

	Exercice 2015
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	14 592
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	14 669
ETP	641
Nombre de points	1 825 468

Indicateurs de référence

	Exercice 2015
Poids moyen de la mesure majeur protégé	9,31
Valeur du point service	11,89
Nombre de points par ETP	3 884,38
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	29,86

Exercice 2015	Nombre de postes ETP (en %)	
	43,5	ETP
55,9%	en %	Délégués
36,66	en ETP	Autres personnel
44,1%	en %	Autres personnel

Indicateurs relatifs au personnel

Exercice 2015	Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :
9,50	- Valeur du point délégué
5,32	- Valeur du point autres personnels
4,19	

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

Indicateur de qualification en 2015	%
Niveau I (H1/H)	3,4%
Niveau II (H2/H)	7,9%
Niveau III (H3/H)	67,1%
Niveau IV (H4/H)	20,4%
Niveau V (H5/H)	1,2%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2015
nb d'h/ETP	28,4

Indicateur de vieillesse- technicité en 2015	1,23
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

2015		
Nombre de mesures au 31/12 (en %)	Nombre de points (en %)	
	0,0%	MAJ
42,6%	49,7%	Curatelle renforcée
2,4%	2,5%	Curatelle simple
36,7%	28,4%	Tutelle
1,0%	2,8%	Sauvegarde de justice
4,6%	4,1%	Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne
0,1%	0,0%	Subrogé tuteur ou curateur
100%	100%	TOTAL en %
1 838	228 184	TOTAL en nombre
34,9%	24,1%	Etablissement
52,7%	63,4%	Domicile
10,4%	5,7%	Mesures nouvelles
9,8%	2,4%	Sorties de mesures

2015	Nombre de points par l'ensemble des FTP (MMP/G)	Nombre de points par FTP délégués (MMP/G1)	Nombre de points par FTP autres personnels (MMP/G2)
	3 884	6 683	9 738

Indicateurs d'activité

	2015
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	1,01

	2015
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	27,73

Annexe 3 : Indicateurs départementaux des services MJPМ du département du Pas-de-Calais

Annexe 1 : Niveau régional (Hauts-de-France) - indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Données générales

	Exercice 2015
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	10 224
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	10 200
ETP	336
Nombre de points	1 275 918

Indicateurs de référence

	Exercice 2015
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,08
Valeur du point service	14,11
Nombre de points par ETP	3 878,40
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	29,82

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2015
Autres personnel	en %	45,3%
	en ETP	32,24
Délégués	en %	54,7%
	ETP	34,94

Indicateurs relatifs au personnel

Exercice 2015	
11,18	Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :
6,00	- Valeur du point délégué
5,19	- Valeur du point autres personnels

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

Indicateur de qualification en 2015	%
Niveau I (H1/H)	1,6%
Niveau II (H2/H)	16,7%
Niveau III (H3/H)	62,0%
Niveau IV (H4/H)	10,2%
Niveau V (H5/H)	9,0%
Niveau VI (H6/H)	0,5%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2015
nb d'h/ETP	30,3

Indicateur de vieillissement-technicité en 2015	1,21
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

2015		
Nombre de mesures au 31/12 (en %)	Nombre de points (en %)	
		MAJ
	0,4%	0,2%
	33,2%	27,3%
	2,5%	2,2%
	27,3%	34,3%
	1,6%	0,8%
	35,1%	35,1%
	0,1%	0,1%
	100%	100%
	255 184	2 065
	30,7%	42,3%
	69,3%	57,7%
	7,6%	11,5%
	2,3%	7,9%

2015	Nombre de points par l'ensemble des FTP (MMP/G)	Nombre de points par FTP délégués (MMP/G1)	Nombre de points par FTP autres personnels (MMP/G2)
	3 878	7 121	8 745

Indicateurs d'activité

	2015
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,89

	2015
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	29,57

Annexe 4 : Indicateurs départementaux des services MJP du département de la Somme

Indicateurs de référence

	Exercice 2015
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,68
Valeur du point service	14,06
Nombre de points par ETP	3 671,50
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	28,07

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2015
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	11,57
- Valeur du point délégué	6,07
- Valeur du point autres personnels	5,50

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2015
Délégués	ETP	41,95
	en %	52,0%
Autres personnel	en ETP	39,15
	en %	48,0%

Indicateur de qualification en 2015	%
Niveau I (H1/H)	2,6%
Niveau II (H2/H)	6,6%
Niveau III (H3/H)	63,3%
Niveau IV (H4/H)	18,5%
Niveau V (H5/H)	8,0%
Niveau VI (H6/H)	1,1%
Niveaux I à VI	100%

Exercice 2015	Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :
11,57	- Valeur du point délégué
6,07	- Valeur du point autres personnels

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

Exercice 2015	Poids moyen de la mesure majeur protégé
10,68	Valeur du point service
14,06	Nombre de points par FTP
3 671,50	Nombre de mesure "moyenne" par FTP

Indicateurs de référence

Exercice 2015	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)
4 727	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)
4 633	FTP
162	Nombre de points

Données générales

Indicateur de formation	Exercice 2015
nb d'h/ETP	36,5

Indicateur de vieillesse-technicité en 2015	1,23
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2015	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	2,5%	1,9%
Curatelle renforcée	56,5%	47,5%
Curatelle simple	2,0%	2,0%
Tutelle	35,1%	44,8%
Sauvegarde de justice	2,2%	2,0%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	1,8%	1,8%
Subrogé tuteur ou curateur	0,0%	0,1%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	296 953	2 360
Etablissement	23,8%	35,6%
Domicile	76,2%	64,4%
Mesures nouvelles	6,0%	10,7%
Sorties de mesures	2,0%	8,3%

	2015
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 667
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 065
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	7 677

Indicateurs d'activité

2015	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (DI/D2)	Indicateur de temps actif mobilisable
		0,93
2015	Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	28,59

Annexe 5 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département de l'Oise

Exercice 2015	10,58	de personnel dont :
	5,91	- Valeur du point délégué
	4,68	- Valeur du point autres personnels

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

Exercice 2015	10,63	Poids moyen de la mesure majeur protégé
	13,63	Valeur du point service
	3 857,33	Nombre de points par ETP
	29,51	Nombre de mesure "moyenne" par ETP

Indicateurs de référence

Exercice 2015	3 997	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)
	4 027	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)
	132	ETP
	507 821	Nombre de points

Données générales

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2015
Délégués	ETP	26,03
	en %	58,4%
Autres personnel	en ETP	18,1
	en %	41,6%

Indicateur de qualification en 2015	%
Niveau I (H1/H)	2,6%
Niveau II (H2/H)	6,4%
Niveau III (H3/H)	64,0%
Niveau IV (H4/H)	16,5%
Niveau V (H5/H)	6,9%
Niveau VI (H6/H)	3,6%
Niveaux I à VI	100,0%

Indicateur de formation	Exercice 2015
nb d'h/ETP	47,5

Indicateur de vieillesse- technicité en 2015	1,19
---	------

2015	Nombre de points par l'ensemble des FTP (MMP/G)	3 851
	Nombre de points par FTP délégués (MMP/G1)	6 635
	Nombre de points par FTP autres personnels (MMP/G2)	9 329

2015		Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,3%	0,2%
Curatelle renforcée	59,0%	49,7%
Curatelle simple	3,4%	3,5%
Tutelle	29,5%	38,8%
Sauvegarde de justice	2,0%	1,3%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	5,8%	6,4%
Subrogé tuteur ou curateur	0,0%	0,1%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	169 274	1 350
Etablissement	27,9%	39,8%
Domicile	72,1%	60,2%
Mesures nouvelles	6,8%	13,5%
Sorties de mesures	2,3%	9,7%

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

Indicateurs d'activité

	2015
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,92

	2015
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	26,88

Annexe 6 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département de l'Aisne

Données générales

	Exercice 2015
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	3 942
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	3 878
ETP	114
Nombre de points	452 927

Indicateurs de référence

	Exercice 2015
Poids moyen de la mesure majeur protégé	9,73
Valeur du point service	14,45
Nombre de points par ETP	3 870,75
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	29,59

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2015
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	13,26
- Valeur du point délégué	6,59
- Valeur du point autres personnels	5,04

Indicateurs relatifs au personnel

Exercice 2015	Nombre de postes ETP (en %)	
	ETP	en %
16,55	Délégués	
	en %	59,2%
12	Autres personnel	
	en ETP	en %
40,9%		

Indicateur de qualification en 2015	%
Niveau I (H1/H)	0,6%
Niveau II (H2/H)	9,3%
Niveau III (H3/H)	61,5%
Niveau IV (H4/H)	26,1%
Niveau V (H5/H)	2,1%
Niveau VI (H6/H)	0,4%
Niveaux I à VI	100,0%

Indicateur de formation	nb dlh/ETP
Exercice 2015	27,7

Indicateur de vieillissement-technicité en 2015	1,20
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2015	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,1%	0,0%
Curatelle renforcée	17,5%	14,4%
Curatelle simple	1,5%	1,2%
Tutelle	17,3%	21,7%
Sauvegarde de justice	1,0%	0,4%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	62,7%	62,3%
Subrogé tuteur ou curateur	0,0%	0,0%
TOTAL en %	100,0%	100,0%
TOTAL en nombre	113 008	989
Etablissement	32,6%	43,7%
Domicile	67,4%	56,3%
Mesures nouvelles	8,1%	14,2%
Sorties de mesures	2,3%	9,1%

	2015
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 791
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	6 452
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	9 269

Indicateurs d'activité

	2015
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,89

	2015
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	29,27

Annexe 7 : Indicateurs régionaux des services DPF - région Hauts-de-France

Données générales

	Exercice 2015
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	1 298
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	1 250
ETP	79
Nombre de points	312 172

Indicateurs de référence

	Exercice 2015
Poids moyen de la mesure majeur protégé	20,72
Valeur du point service	16,73
Nombre de points par ETP	3 741,70
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	15,87

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2015
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	13,59
- Valeur du point délégué	8,43
- Valeur du point autres personnels	5,41

Indicateurs relatifs au personnel

Exercice 2015	Nombre de postes ETP (en %)	
	ETP	en %
	8,46	60,2%
	5,696	36,4%
	Autres personnel	
	en ETP	en %

Indicateur de qualification en 2015	%
Niveau I (H1/H)	2,5%
Niveau II (H2/H)	9,6%
Niveau III (H3/H)	67,6%
Niveau IV (H4/H)	12,9%
Niveau V (H5/H)	7,5%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%
Indicateur de formation	Exercice 2015
nb d'H/ETP	34,2
Indicateur de vieillissement en 2015	1,36

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2015	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ		
Curatelle renforcée		
Curatelle simple		
Tutelle		
Sauvegarde de justice		
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne		
Subrogé tuteur ou curateur		
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre		
Etablissement		
Domicile		
Mesures nouvelles		
Sorties de mesures		

	2015
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 734
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	6 159
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	9 715

Indicateurs d'activité

	2015
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,85

	2015
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	37,64

Annexe 8 : Indicateurs départementaux des services DPF du Nord

Données générales

	Exercice 2015
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	808
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	773
ETP	37
Nombre de points	199 445

Indicateurs de référence

	Exercice 2015
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,09
Valeur du point service	11,40
Nombre de points par ETP	5 356,00
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	22,80

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2015
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	9,70
- Valeur du point délégué	6,45
- Valeur du point autres personnels	3,25

Indicateurs relatifs au personnel

Exercice 2015	Nombre de postes ETP (en %)	
	ETP	en %
12,5	Délégués	
67,4%	Autres personnel	
6,05	en ETP	
32,6%	en %	

Indicateur de qualification en 2015	
Niveau I (H1/H)	2,6%
Niveau II (H2/H)	7,4%
Niveau III (H3/H)	88,9%
Niveau IV (H4/H)	0,0%
Niveau V (H5/H)	1,1%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	
Exercice 2015	nb d'h/ETP
	28,2

Indicateur de vieillissement-technicité en 2015	
	1,32

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2015	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,0%	0,0%
Curatelle renforcée	0,0%	0,0%
Curatelle simple	0,0%	0,0%
Tutelle	0,0%	0,0%
Sauvegarde de justice	0,0%	0,0%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	0,0%	0,0%
Subrogé tuteur ou curateur	0,0%	0,0%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	0	0
Etablissement	0,0%	0,0%
Domicile	0,0%	0,0%
Mesures nouvelles	0,0%	0,0%
Sorties de mesures	0,0%	0,0%

	Cout de l'intervention des délégués (O/D1)
2015	31,93

	Indicateur de temps actif mobilisable
2015	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2) 0,89

Indicateurs d'activité

2015	Nombre de points par l'ensemble des FTP (MMP/G)	5 356
	Nombre de points par FTP délégués (MMP/G1)	7 951
	Nombre de points par FTP autres personnels (MMP/G2)	16 419

Annexe 9 : Indicateurs départementaux des services DPF du Pas – de – Calais

Exercice 2015	15,25	de personnel dont :	de personnel
	8,90	- Valeur du point délégué	- Valeur du point autres
	6,40		

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

Exercice 2015	21,10	Poids moyen de la mesure majeur protégé	Nombre de mesure "moyenne" par ETP
	19,05	Valeur du point service	Nombre de points par ETP
	3 422,50		
	14,55		

Indicateurs de référence

Exercice 2015	486	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	Nombre de points
	483	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	ETP
	35		
	119 348		

Données générales

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2015
Délégués	ETP	9,3
	en %	55,9%
Autres personnel	en ETP	7,83
	en %	26,9%

Indicateur de qualification en 2015	%
Niveau I (H1/H)	6,2%
Niveau II (H2/H)	5,8%
Niveau III (H3/H)	62,1%
Niveau IV (H4/H)	14,9%
Niveau V (H5/H)	11,1%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2015
nb d'h/ETP	20,5

Indicateur de vieillesse-technicité en 2015	1,34
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

2015		
Nombre de mesures au 31/12 (en %)	Nombre de points (en %)	
0,0%	0,0%	MAJ
0,0%	0,0%	Curatelle renforcée
0,0%	0,0%	Curatelle simple
0,0%	0,0%	Tutelle
0,0%	0,0%	Sauvegarde de justice
0,0%	0,0%	Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne
0,0%	0,0%	Subrogé tuteur ou curateur
TOTAL en %	100%	TOTAL en %
0	0	TOTAL en nombre
0,0%	0,0%	Etablissement
0,0%	0,0%	Domicile
0,0%	0,0%	Mesures nouvelles
0,0%	0,0%	Sorties de mesures

	2015
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 423
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	6 161
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	7 787

Indicateurs d'activité

	2015
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,83

	2015
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	41,59

Annexe 10 : Indicateurs départementaux des services DPF du Somme

Données générales

	Exercice 2015
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	243
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	250
ETP	19,2
Nombre de points	58 199

Indicateurs de référence

	Exercice 2015
Poids moyen de la mesure majeur protégé	19,40
Valeur du point service	16,90
Nombre de points par ETP	3 081
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	12,90

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2015
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	14,60
- Valeur du point délégué	8,30
- Valeur du point autres personnels	6,30

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2015
Délégués	ETP	10,9
	en %	56,8%
Autres personnel	en ETP	8,3
	en %	43,2%

2015		
Nombre de points (en %)	Nombre de mesures (en %)	MAL
		Curatelle renforcée
		Curatelle simple
		Tutelle
		Sauvegarde de justice
		Tutelle ou curatelle aux biens
		Subrogé tuteur ou curateur
	100%	TOTAL en %
	100%	TOTAL en nombre
		Etablissement
		Domicile
		Mesures nouvelles
		Sorties de mesures

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

Indicateur de qualification en 2015	
Niveau I (H1/H)	0,8%
Niveau II (H2/H)	13,3%
Niveau III (H3/H)	63,3%
Niveau IV (H4/H)	16,4%
Niveau V (H5/H)	6,3%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%
Indicateur de formation	
nb d'In/ETP	1,1
Exercice 2015	
Indicateur de viabilité technique en 2015	
	1,42

	2015
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 031
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	5 339
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	7 012

Indicateurs d'activité

	2015
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,76

	2015
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	38,70

Annexe 11 : Indicateurs départementaux des services DPF de l'Oise

Données générales

	Exercice 2015
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	116
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	111
ETP	7,5
Nombre de points	26 643

Indicateurs de référence

	Exercice 2015
Poids moyen de la mesure majeur protégé	20,10
Valeur du point service	17,80
Nombre de points par ETP	3 530
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	15,00

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2015
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	14,90
- Valeur du point délégué	9,60
- Valeur du point autres personnels	5,30

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2015
Délégués	ETP	4,6
	en %	61,3%
Autres personnel	en ETP	2,9
	en %	38,7%

2015		
Nombre de mesures au 31/12 (en %)	Nombre de points (en %)	MAJ
		Curatelle renforcée
		Curatelle simple
		Tutelle
		Sauvegarde de justice
		Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne
		Subrogé tuteur ou curateur
100%	100%	TOTAL en %
		TOTAL en nombre
		Etablissement
		Domicile
		Mesures nouvelles
		Sorties de mesures

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

Indicateur de qualification en 2015	%
Niveau I (H1/H)	3,2%
Niveau II (H2/H)	5,3%
Niveau III (H3/H)	64,0%
Niveau IV (H4/H)	10,5%
Niveau V (H5/H)	17,1%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%
Indicateur de formation	Exercice 2015
nb d'h/ETP	70,0
Indicateur de vieillissement technique en 2015	1,39

	2015
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 552
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	5 792
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	9 187

Indicateurs d'activité

	2015
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,94

	2015
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	37,02

Annexe 12 : Indicateurs départementaux des services DPF de l'Aisne

Données générales

	Exercice 2015
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	116
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	107
ETP	8,4
Nombre de points	27 885

Indicateurs de référence

	Exercice 2015
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,90
Valeur du point service	18,50
Nombre de points par ETP	3 319
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	14,10

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2015
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	13,50
- Valeur du point délégué	8,90
- Valeur du point autres personnels	5,80

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2015
Délégués	ETP	5
	en %	59,5%
Autres personnel	en ETP	3,4
	en %	40,5%

2015		MAJ	
Nombre de mesures au 31/12 (en %)	Nombre de points (en)	Curatelle renforcée	
		Curatelle simple	
		Tutelle	
		Sauvegarde de justice	
		Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	
		Subrogé tuteur ou curateur	
		TOTAL en %	100%
		TOTAL en nombre	
		Etablissement	
		Domicile	
		Mesures nouvelles	
Sorties de mesures			

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

Indicateur de qualification en 2015	
Niveau I (H1/H)	0,0%
Niveau II (H2/H)	16,3%
Niveau III (H3/H)	59,5%
Niveau IV (H4/H)	22,5%
Niveau V (H5/H)	1,8%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%
Indicateur de formation nb d'H/ETP	
Exercice 2015	51,4
Indicateur de vieillisse- technicité en 2015	
	1,36

	2015
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 307
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	5 555
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 170

Indicateurs d'activité

	2015
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,83

	2015
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	38,95

